

L'an deux mille vingt et un, le vingt-cinq octobre à dix heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du dix-neuf octobre deux mille vingt et un, s'est réuni à Sahune, sous la Présidence de Nicole PELOUX :

**Délégué.es présents.es**

**Nombre de délégués**

En exercice : 27  
Présents (mini 9) : 22

**Nombre de voix**

En exercice : 36  
Présentes : 28  
Exprimées par pouvoirs : 8  
**Total (mini 19) : 36**

**Quorum atteint**

**2 représentants du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteurs de 2 voix chacun)**

Claude AURIAS, Didier-Claude BLANC

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteuse de 2 voix)**

Agnès ROSSI

**2 représentants du Conseil départemental de la Drôme  
(porteurs de 2 voix chacun)**

Pierre COMBES, Corinne MOULIN

**1 représentant du Conseil départemental des Hautes-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Gérard TENOUX

**16 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs d'1 voix chacun)**

Sébastien BERNARD, Philippe CAHN, Jean-Christophe CAMP, Gilles CREMILLIEUX, Robert GARCIN, Vincent JACQUEMART, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Nicole PELOUX, Éric RICHARD, Pascale ROCHAS, Michel ROLLAND, Frédéric ROUX, Christelle RUYSSCHAERT, Lionel TARDY, Danielle TOUCHE, Yann TRACOL.

**Délégué.es excusé.es ayant donné pouvoir :**

Nicolas DARAGON à Claude AURIAS, Marlène MOURIER à Didier-Claude BLANC, Jean-François PERILHOU à Jean-Christophe CAMP, Roland PEYRON à Pascale ROCHAS, Laurent CHAREYRE à Frédéric ROUX.

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Nicole PELOUX déclare la séance ouverte à 10 heures.

Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

## Objet : Election de membres de la commission « Personnel-finances »

- ◆ Vu l'article 6 du règlement intérieur du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Baronnies provençales

La Présidente rappelle que la commission « Personnel-finances » travaille à l'élaboration du budget primitif, étudie les affaires relatives aux élus et aux personnels du Syndicat mixte ainsi que les partenariats transversaux avec incidences financières. Elle réfléchit également aux questions relatives à la mutualisation et à la prospective financière.

Elle est composée d'un.e Président.e et de sept autres membres élus parmi les membres du Bureau. Ils sont élus au scrutin uninominal à deux tours, à la majorité absolue au premier tour et à la majorité relative au second.

Le/la Président.e de la commission est élu.e par les membres du bureau sur proposition de la Présidente du Syndicat mixte.

- Se présentent :

Nom	Prénom
BLANC	Didier-Claude
CAHN	Philippe
CREMILLIEUX	Gilles
MOULIN	Corinne
PELOUX	Nicole
RICHARD	Éric
ROUX	Frédéric
TENOUX	Gérard

- Sont élus à l'unanimité des membres du Bureau Syndical présents ou représentés :

Nom	Prénom
<b>Président(e) de la commission</b>	
PELOUX	Nicole
<b>Membres de la commission</b>	
BLANC	Didier-Claude
CAHN	Philippe
CREMILLIEUX	Gilles
MOULIN	Corinne
RICHARD	Éric
ROUX	Frédéric
TENOUX	Gérard

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits

La Présidente  
Nicole PELOUX

